

Les Cahiers

PUBLI

| Publi-information | Décembre 2013 |

SCOPIE

Énergie Environnement

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DES ÉCO-INDUSTRIES

SOMMAIRE

EBM-PAPST	IV
CITEL 2CP	IV
HAACON FRANCE	V
INSTITUT CARNOT M.I.N.E.S	V
BRAMMER	VI
MARLINE	VI
INERIS	VII
LysEikos	VIII
ETNA INDUSTRIE	VIII
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME	IX
LRQA	X
FINDER	X
GROUPE ABMI	XI
MAHYTEC	XII
ADVANCED ENERGIES	XII
SBM SA	XIII
ELEKTRISOLA - SolαLED	XIII
AEMO AUTOMATION	XIV
ERM ÉNERGIES	XIV
URBICA	XV
AINELEC	XVI
SLAT	XVI
FRANCE HYDRO ÉLECTRICITÉ	XVII
EDYA	XVIII

ÉCO-INDUSTRIES, LES PERSPECTIVES DE SECTEURS PORTEURS



Malgré la croissance de la filière des énergies renouvelables, les éco-industries du traitement de l'eau et des déchets restent les premiers employeurs.

Depuis une dizaine d'années, les éco-industries font l'objet d'un accompagnement particulier pour favoriser leur développement.

À la différence des autres secteurs industriels, l'emploi et la production des filières éco-industrielles ont progressé jusqu'en 2011.

Les perspectives de croissance d'ici à 2020 restent globalement favorables.

Si l'emploi industriel décline en France, celui des filières éco-industrielles continue de progresser. En effet, les éco-industries – qui regroupent les activités liées à la préservation de l'environnement, à la gestion de l'eau et des déchets, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique – comptaient 455 600 personnes (en équivalent temps plein) en 2011, un chiffre en hausse de 6,7%⁽¹⁾ par rapport à 2010.

Si les secteurs historiques du traitement de l'eau et des déchets restent les principaux employeurs, la filière des énergies renouvelables a toutefois connu une forte croissance de l'emploi jusqu'en 2011, avant de ralentir sensiblement. Cette même

année, la production des 12 000 entreprises éco-industrielles atteignait 79,3 milliards d'euros, affichant une progression de 7,5 %, supérieure à l'ensemble de l'économie (+ 4,5 %). Enfin, sur le plan du commerce extérieur, la balance commerciale des éco-industries présentait, fin 2012, un excédent de 3,6 milliards d'euros.

DES FILIÈRES QUI SE DISTINGUENT

Si, entre 2009 et 2012, l'ensemble des filières éco-industrielles a globalement progressé, toutes ne connaissent pas les mêmes perspectives de croissance. Selon le Commissariat général au développement durable, qui a établi des prévisions à l'horizon 2020, trois

grandes typologies de filières se distinguent⁽²⁾. L'eau et l'assainissement, le recyclage et la valorisation des déchets et, enfin, les énergies marines disposent toujours d'un important potentiel de développement, en particulier à l'export pour les deux premières, à condition de soutenir l'innovation et la valorisation des savoir-faire. Par ailleurs, le bâtiment à faible impact environnemental, le stockage d'énergie, les réseaux intelligents (*smart grids*) et les véhicules décarbonés, soutenus par des acteurs industriels nationaux à travers de lourds investissements, présentent aussi d'intéressantes perspectives de croissance d'ici à 2020, malgré le ralentissement de la construction et le décollage encore timide de la voiture électrique.

UN DÉVELOPPEMENT SOUS CONDITIONS

En dépit d'une demande qui paraît forte, l'avenir des filières des biocarburants, du captage et du stockage de CO₂ semble plus limité pour des questions de viabilité économique et technologique. Quant aux secteurs du photovoltaïque et de l'éolien terrestre, leur développement industriel reste suspendu aux orientations politiques dans ce domaine. En effet, pour l'ensemble des filières, les professionnels et les investisseurs s'accordent sur l'importance de politiques pérennes, d'un cadre réglementaire stable, d'une coopération accrue entre les acteurs et de dispositifs de financement adaptés. ■

(1) Commissariat général au développement durable, Observation et statistiques, mai 2013

(2) Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte: enjeux et perspectives, mars 2013



© Laurent Hamels / iFéde - Fotolia.com

POLLUTEC HORIZONS 2013, L'ÉCOTRANSITION EN QUESTION



Le Salon des écotecnologies, de l'énergie et du développement durable se tiendra à Paris-Nord Villepinte du 3 au 6 décembre 2013. Placé sous le signe de la transition écologique et énergétique, il abordera l'ensemble des sujets liés aux écotecnologies sur les stands individuels, dans ses villages thématiques et ses forums

de conférence. Cette année, Pollutec mettra aussi l'accent sur trois focus majeurs : la ville durable, l'industrie durable, l'hôpital et le développement durable.

Plus d'informations sur www.pollutec.com

[1] Comme le photovoltaïque, l'éolien terrestre voit son développement suspendu aux orientations politiques.

[2] Le bâtiment à faible impact environnemental laisse entrevoir des perspectives de croissance intéressantes à horizon 2020.

LES CONTRATS DE FILIÈRE RENFORCENT LA SOLIDARITÉ INTER-ENTREPRISES

Les trois contrats de filière signés à l'issue du Comité stratégique de filières éco-industries (*lire encadré ci-dessous*), qui s'est tenu le 9 octobre 2013, visent à renforcer la compétitivité et la solidarité entre les entreprises du secteur, ainsi qu'à développer les relations entre grands groupes et PME.

Concernant la filière des énergies renouvelables, l'objectif est de créer 125 000 emplois supplémentaires d'ici à 2020 en développant un tissu

d'entreprises de taille intermédiaire. La question des modes de soutien et des niveaux d'aides aux énergies renouvelables va être réexaminée en fonction des déploiements constatés et des évolutions de coûts. Dans l'optique d'une compétitivité accrue des produits et services français à l'exportation, une politique de soutien à l'offre sera également étudiée. Pour la filière de l'eau, le projet consiste à encourager l'innovation pour conforter la compétitivité du secteur, à renforcer les relations entre grands

comptes et PME, et à structurer la filière autour des deux grands enjeux technologiques et sociétaux que sont la station d'épuration de la ville durable et les réseaux d'eau intelligents. Enfin, au niveau de la filière de la valorisation et du recyclage des déchets, la priorité est donnée à la lutte contre les sites illégaux, avec la mise en place d'une cellule ministérielle dédiée et l'élaboration d'un pacte pour le recyclage et la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire. ■

3,6 MDE

C'est l'excédent de la balance commerciale des éco-industries françaises dans le commerce extérieur fin 2012.

79,3 MDE

C'est le chiffre d'affaires réalisé en 2011 par les 12000 entreprises éco-industrielles françaises.

125 000

C'est le nombre d'emplois à créer d'ici à 2020 dans la filière des énergies renouvelables.

Un comité stratégique pour les filières vertes

Créé en 2008, le Comité stratégique de filières éco-industries (COSEI) se réunit régulièrement pour faire le point sur les attentes des industriels et les actions menées en faveur des éco-industries.

En 2009, 5 groupes de travail se sont constitués pour renforcer l'offre industrielle dans les filières. Les priorités, définies par la feuille de route de janvier 2012 sur l'eau et l'assainissement, les déchets et les énergies renouvelables, ont débouché sur la signature de trois contrats de filière en 2013.